



MAIRIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

**AUTORISATION DE TRAVAUX SUR UN ERP AU TITRE DE LA
SECURITE ET DE L'ACCESSIBILITE**
Délivré par Le Maire au nom de l'ETAT

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		
Référence du dossier : AT08405426F0014		
Demande du :	23/04/2026 - affichée en Mairie le : 27/04/2026	
Date de demande de pièces :		
Dossier complet depuis le :	23/04/2026	
Par :	SIGNÉ Suzanne Mme VALLEPIN Alison	Catégorie ERP : 5
Demeurant à :	115 Avenue de la Grande Marine 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE	Type : M
Pour des travaux de :	Aménagement d'un commerce de prêt à porter	
Sur un terrain sis :	115 Avenue de la Grande Marine 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE - Cadasté : BS-0696	

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

Vu la demande d'autorisation susvisée,

Vu le Code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.111-8 et suivants,

Vu l'avis de la Sous-commission départementale d'accessibilité,

Vu l'avis du SDIS 84

Vu la fiche PE 001 émise par le SDIS 84 portant sur des établissements de 5^{ème} catégorie sans locaux à sommeil.

Vu l'avis réputé favorable de la sous-commission départementale d'accessibilité

ARRETE

ARTICLE 1 : les travaux d'aménagement sur l'établissement susvisé sont autorisés.

ARTICLE 2 : Ils sont cependant assortis des prescriptions suivantes :

DISPOSITIONS SECURITE INCENDIE :

Les prescriptions mentionnées dans la fiche PE001 (annexé au présent arrêté) être obligatoirement respectées.

L'ISLE SUR LA SORGUE, le **11 AOUT 2026**

Pour le Maire,

L'Adjointe déléguée à l'urbanisme,



Florence CHAMBON

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

- **DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification de la décision considérée. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision dans un délai d'UN MOIS. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (*l'absence de réponse au terme de quatre mois vaut rejet implicite*)



MAIRIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

Direction de l'Urbanisme

Tel : 04.90.38.55.04

Mail : urbanisme@islesurlasorgue.fr

L'Adjointe déléguée à l'urbanisme

A

SIGNE SUZANNE
Mme Alison VALLEPIN
115 Avenue de la Grande Marine
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Affaire suivie par : Alain COSTE

Dossier : AT08405426F0014

Demandeur : SIGNE SUZANNE

Déposé le : 23/04/2026

Travaux : 115 Avenue de la Grande Marine 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Lettre recommandée avec AR.

OBJET : Autorisation de Travaux sur ERP (AT): AT08405426F0014

Madame,

Veuillez trouver en PJ l'autorisation de travaux dont les références sont indiquées en objet et qui concerne l'aménagement d'un commerce de prêt à porter.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations

L'ISLE SUR LA SORGUE le
Florence CHAMBON

11 AOUT 2026





MAIRIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE
Direction de l'Urbanisme
Tel : 04.90.38.55.04
Mail : urbanisme@islesurlasorgue.fr

L'ISLE SUR LA SORGUE le 01/06/2026

D.D.T. DE VAUCLUSE Pôle Accessibilité Les
services de l'Etat en Vaucluse Avenue du 7ème
Génie 84905 AVIGNON CEDEX

Affaire suivie par : Alain COSTE
DOSSIER : AT08405426F0014
Date de dépôt : 23/04/2026
Complet le : 23/04/2026
Demandeur : ALISUN signé Suzanne
Adresse travaux :
115 Avenue de la Grande Marine 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

CONSULTATION POUR AVIS

Autorisation de Travaux sur ERP (AT)

Commentaire instructeur :

**Aménagement d'un magasin de prêt à porter dans un ex entrepôt/Garage.
Etablissement de 5^{ème} catégorie de type M**

En l'absence de réponse motivée de votre part dans le délai de **1 mois (2 mois pour une commission et l'architecte des bâtiments de France)** à compter de la présente consultation, votre service sera censé ne pas avoir d'observation ou de prescriptions à émettre sur cette demande.

L'instructeur
Alain COSTE